

EMPÊCHONS LE PROCHAIN GOUVERNEMENT D'ASSIMILER TOUS LES OSBL À DES LOBBYISTES

2008

2012

2015

2019

2022

5 tentatives d'assujettir les OSBL depuis l'adoption de la loi sur le lobbyisme (2002), la dernière étant d'avoir mandaté l'OCDE pour qu'elle répète les vues du Commissaire



Depuis de nombreuses années, le Commissaire au lobbyisme du Québec s'acharne à vouloir assimiler les OSBL à des lobbyistes.

Alors... que les OSBL ne visent
PAS LE PROFIT

Alors... que les OSBL sont des
**LIEUX DE PARTICIPATION
CITOYENNE**

Alors... que les OSBL permettent
**D'EXERCER LE DROIT
D'ASSOCIATION**

ÇA SUFFIT !

CETTE RENCONTRE SERAIT-ELLE LA DERNIÈRE ?

Nom de la candidate ou du candidat

Nom du parti politique

C'est ce qui pourrait arriver si le prochain gouvernement assimilait **les organismes sans but lucratif (OSBL)** à des lobbyistes, comme le propose le Commissaire au lobbyisme ! Les conséquences seraient notamment les suivantes :

- 1 Empêcher** la communication libre avec **les membres de l'Assemblée nationale**, les personnes élues au municipal, le personnel politique et les fonctionnaires, dans des événements aussi fréquents que des activités de sensibilisation, des événements de financement, des visites de projets, des conférences;
- 2 Nuire** au recrutement de membres et de bénévoles;
- 3 Compromettre** la vie démocratique et la survie de **61 000 OSBL** du Québec;
- 4 Discréditer** les OSBL auprès de la population en les associant à des lobbyistes intéressés par le profit.

Pour information : <http://bit.ly/MonOSBLPasLobby> - Juin 2022

Vous connaissez l'importance de la **participation citoyenne** et du **droit d'association** dans notre société.

En prévision des élections de 2022, nous vous demandons de relayer ces préoccupations aux instances de votre parti, et ensuite aux membres de l'Assemblée nationale et au gouvernement.

Tout comme la coalition *Mon OSBL n'est pas un lobby*, nous savons que les personnes élues respectent les OSBL, connaissent leur importance sociale et ne souhaitent pas nuire à leurs actions. C'est pourquoi nous vous demandons, ainsi qu'à votre parti, de vous engager à respecter les droits des OSBL et la valeur de leur voix dans les débats publics en empêchant toute tentative d'assujettissement de tous les OSBL à la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*.

Ma soupe populaire n'est pas un lobby. **Mon association écologiste n'est pas un lobby.** **Mon club de lecture n'est pas un lobby.** **Mon groupe d'entraide n'est pas un lobby.**



ÇA SUFFIT L'ACHARNEMENT, MON OSBL N'EST PAS UN LOBBY !

Nom de l'organisme qui remet la carte et date